



**MINISTERE
DE LA SANTE,
en charge de la prévention
et de la protection sociale généralisée**

Avis d'Appel Public à la Concurrence (AAPC)

I – INFORMATION RELATIVE A L'ACHETEUR PUBLIC

1° *Catégorie* : La Polynésie française

2° *Nom et coordonnées de l'acheteur* : Direction de la santé, Rue du Commandant Destremau, BP 611 - 98713 Papeete, tél. : (+689) 40 46 61 00

3° *Autorité compétente pour mener les opérations de passation et de signature du marché* : Le Ministre de santé en charge de la prévention et de la protection sociale généralisée et par délégation la Directrice de la santé par intérim.

II-OBJET ET CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

1° *Objet* : Réalisation d'une collecte de données de santé dites sensibles au domicile du participant pour le projet STEPS FENUA 2025

2° *Catégorie* : Marché de services

3° *Type* : Prestations de services pour la réalisation d'une enquête

4° *Lieux de réalisation ou de livraison des prestations* : Tahiti et Moorea – Polynésie française

5° *Durée* : Le marché est conclu pour une durée de cinq (5) mois à compter du 01 décembre 2024 ou de la date de notification si celle-ci est postérieure.

6° *Variantes autorisées* : Non

7° *Marché réservé* : Non

La langue pouvant être utilisée dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée : FCFP.

III- FORME DU MARCHE

Le présent marché est un marché simple mono-attributaire à prix global et forfaitaire. Le prix est indiqué dans l'acte d'engagement du titulaire.

IV- ALLOTISSEMENT

Le présent marché n'est pas alloti en raison du caractère indissociable des prestations demandées.

V- TYPE DE PROCEDURE

Le présent marché public est passé selon la procédure adaptée selon les dispositions de l'article LP 321-1 issu du Code Polynésien des Marchés Publics (CPMP).

VI – CONDITIONS DE PARTICIPATION – PIÈCES À FOURNIR PAR LES CANDIDATS

Se conformer au règlement de consultation.

VII – NOMBRE DE CANDIDATS ADMIS À PRÉSENTER UNE OFFRE

Sans objet.

VIII – CRITÈRES D'ATTRIBUTION

Les critères sont mentionnés dans le règlement de la consultation (RC) inclus dans le dossier de consultation des entreprises (DCE).

IX – DELAIS DE REMISE DES CANDIDATURES ET/OU DES OFFRES

Le Vendredi 27 septembre 2024 à 11 heures, heure de Papeete

X – RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus (administratifs et/ou techniques) : pauline.lafarge@administration.gov.pf et marches-publics.dsp@administration.gov.pf

XI – ADRESSES

Adresse auprès de laquelle le dossier de consultation des entreprises peut être consulté, retiré ou téléchargé : pauline.lafarge@administration.gov.pf et marches-publics.dsp@administration.gov.pf

Contenu du dossier de réponse : Défini dans le règlement de la consultation.

XII – CONDITIONS DE REMISE DES OFFRES ET/OU DES CANDIDATURES

Modalités : Voir le règlement de consultation

Adresse et modalités pour la remise des plis :

- Dépôt des offres contre remise d'un récépissé à :

DIRECTION DE LA SANTÉ, Bureau du budget, des finances et du patrimoine

Du lundi au jeudi de 7h30 à 15h30 et le vendredi de 7h30 à 14h30

Avenue du Commandant Destremau, Paofai, Immeuble Atitiafa (Musée de la Perle)

2ème étage

- Envoi postal en recommandé avec accusé de réception, à l'adresse suivante :

Direction de la santé

Bureau du budget, des finances et du patrimoine

54 rue du Commandant Destremeau

BP 611 – 98713 PAPEETE – TAHITI – POLYNÉSIE FRANÇAISE

XIII – DATE D’ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION

Publication le Jeudi 29 août 2024

Publication sur les supports suivants :

[Site de la Direction de la santé](#)